



Les acteurs du Grand Défi

Au sein du Gouvernement piloter par :

- le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire ;
- la Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) ;
- la Direction générale de l'alimentation (DGAL) ;
- le Coordinateur Systèmes agricoles durables et équipements agricoles contribuant à la transition écologique (SADEA) ;
- l'Opérateur Agence nationale de la recherche (ANR).

Collectif d'acteurs déjà engagés:



Pour adhérer :  asso.bcbs@gmail.com

Grand Défi Biocontrôle et Biostimulation pour l'Agroécologie

Association Biocontrôle et Biostimulation pour l'Agroécologie

Un dispositif français de recherche et innovation dans le cadre de la stratégie d'accélération SADEA: « Systèmes Agricoles Durables et Equipements Agricoles contribuant la Transition Agroécologique »



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE



Pour la protection agroécologique des plantes

Le **Grand Défi** a pour objectif de transformer et diversifier les démarches d'innovation en biocontrôle et biostimulation, sur le long terme, afin d'accélérer le développement et le déploiement de ces solutions, pour une protection agroécologique des plantes.

Son **financement total est de 60 M€** à déployer sur 6 ans dans le cadre de France 2030 pour mettre en place les 3 axes suivants :

AXE 1



Structure public-privé du Grand Défi Biocontrôle & Biostimulants porté par une association loi 1901.

Objectifs :

- Animation scientifique, technique et réglementaire.
- Gouvernance et définition des stratégies des feuilles de route des axes 2 et 3.

Enveloppe budgétaire :

- 2M€ de subv. publique + 2M€ de subv. privée

AXE 2



Infrastructure distribuée

Objectifs :

- Réseau de laboratoires, stations expérimentales, fermes.
- Outils, services, prestation.

Enveloppe budgétaire :

- 17M€ de subv. publique + 7M€ de subv. privée

AXE 3



Projets de recherche

Objectifs :

- Portés par des acteurs publics, privés.
- Projets de preuve de concept, prématuration, maturation.
- Mobilisant de préférence l'infrastructure distribuée.

Enveloppe budgétaire :

- 23M€ de subv. publique + 9M€ de subv. privée

Pourquoi adhérer à l'association

- Rencontrer et travailler en réseau avec l'ensemble des acteurs du biocontrôle, de la biostimulation et de la transition agroécologique ;
- Être impliqué(e) dans l'émergence de projets ;
- Se préparer aux futurs appels à projets de R&D ;
- Bénéficier d'une orientation sur les dispositifs de R-D-I et sur la réglementation ;
- Partager ses besoins et problématiques et participer aux réflexions et priorisation de l'association sur les besoins notamment des filières ;
- Contribuer aux travaux et fonctionnement de l'association :
 - Groupes de travail
 - Gouvernance & conseil d'administration
 - Organisation d'événements
- Soutenir l'association et ses missions d'ordre collectif et pour l'intérêt général ;
- Bénéficier d'un suivi privilégié des activités scientifiques, techniques et réglementaires en lien avec le Grand Défi.

CATÉGORIE DE MEMBRES

COTISATIONS ANNUELLES

Grandes Entreprises	10 000 €
Entreprises de Taille Intermédiaire	5 000 €
Petites et Moyennes Entreprises	2500 €
Instituts techniques et chambres d'agriculture	1 000 €
Organismes de recherche et d'enseignement supérieur, enseignement agricole (hors lycée agricole)	1 000 €
TPE, Organisations professionnelles et interprofessionnelles (dont syndicat professionnels et organisations de producteurs)	1 000 €
Autres (dont Très Petite Entreprise < 3 ans, Lycée agricole, agriculteurs & groupements de producteurs, associations de protection de la nature, de l'environnement, des consommateurs et des citoyens)	500 €